



COMMUNIQUE DE PRESSE

Dzaoudzi, jeudi 29 octobre 2015 – 16h30

EXERCICE

EXERCICE

EXERCICE

VIGILANCE « FORTES PLUIES »

La Préfecture de Mayotte vous informe qu'une vigilance météo fortes pluies est activée à compter de 16h ce jeudi 29 octobre 2015.

Des amas nuageux instables se renforcent actuellement au nord de Madagascar. Dans un flux d'est-sud-est, elles vont se déplacer en direction des Comores et atteindre Mayotte en première partie de nuit.

Compte tenu du caractère très instable en basses couches, le seuil des fortes pluies en 24 heures (sous convection : 100 à 120 mm) pourrait être atteints par endroit.

Des amas nuageux instables se renforcent actuellement au nord de Madagascar. Dans un flux d'est-sud-est , elles vont se déplacer en direction des Comores et atteindre Mayotte en première partie de nuit.

Compte tenu du caractère très instable en basses couches, le seuil des fortes pluies en 24 heures (sous convection : 100 à 120 mm) pourrait être atteints par endroit.

Météo France annoncera son prochain bulletin météo vers 06h00 vendredi 30 octobre 2015.

**Pour plus d'information, veuillez contacter Météo France : 02 69 60 10 04
site internet meteo france <http://www.meteo.fr/meteonet/temps/monde/prev/outremer/mayotte.htm>**

CONSEILS DE COMPORTEMENT GÉNÉRAUX EN CAS DE FORTES PLUIES

Tenez-vous au courant de l'évolution de la situation météorologique en écoutant les informations diffusées dans les médias par météo France et les autorités :

- Ne vous déplacez qu'en cas de nécessité.
- S'il vous est absolument indispensable de vous déplacer, soyez très prudents, respectez, en particulier, les déviations mises en place.
- Tenez les enfants à distance des caniveaux qui peuvent déborder.
- Ne tentez jamais de franchir, à pied ou en voiture, les ravines et les rivières en crue, ou qui peuvent l'être soudainement, ainsi que les radiers submergés.
- Signalez votre départ, votre destination et votre arrivée à vos proches.
- Dans les zones inondables, prenez toutes les précautions nécessaires à la sauvegarde de vos biens face à la montée des eaux, même dans les zones rarement touchées par les inondations.
- Prévoyez des moyens d'éclairage de secours et faites une réserve d'eau potable.
- Si vous utilisez un dispositif d'assistance médicale (respiratoire ou autre) alimenté par l'électricité, prenez vos précautions en contactant votre établissement de santé ou votre association de prise en charge.
- Faites attention à l'eau du robinet : ne pas oublier qu'elle peut rester impropre à la consommation au moins 48h après l'arrêt des pluies.
- Dans tous les cas, si la situation de votre domicile l'exige (zone inondable, bordure de la rivière,...), préparez-vous à l'évacuation éventuelle de celui-ci.
- Facilitez le travail des sauveteurs qui vous proposent une évacuation et soyez attentifs à leurs conseils.

Contact presse

Préfecture de Mayotte, service communication interministérielle
Tél : 06 39 69 00 31, courriel : communication@mayotte.pref.gouv.fr
www.mayotte.pref.gouv.fr



Mayotte